OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Isère





SOMMAIRE

ÉDITO	01
DES PROJETS DE TERRITOIRE PAR ET POUR LES HABITANTS	02
APERÇU ISÉROIS	05
DES ACTEURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES AU CŒUR DES TERRITOIRES	06
LA PARTICIPATION HABITANTE COMME LEVIER D'ACTIONS D'INITIATIVES LOCALES	08
RÉPONDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES	09
PRÉOCCUPATIONS D'HABITANTS	11
PROJET SENACS	12
FICHE NATIONALE	13



Nous avons le plaisir de vous présenter ce dépliant élaboré conjointement par la Caf et la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de l'Isère. Ce travail de coopération est à l'image des liens étroits et des analyses partagées que nos institutions ont su créer au service de nos partenaires.

Dans notre département, ce sont 70 centres sociaux et 17 espaces de vie sociale qui animent les projets du territoire, en partenariat avec les élus et les habitants, qu'ils soient situés en zone rurale, en montagne ou bien en milieu très urbain.

Les collectivités locales sont en première ligne pour répondre aux préoccupations des habitants, c'est pourquoi cette plaquette vous est destinée.

Elle vous présente l'ensemble des leviers que constituent ces équipements en vue de favoriser le vivre ensemble et la cohésion territoriale, fortement impactés ces dernières années par les évolutions des territoires et la réduction des dotations publiques.

Par leur capacité à rendre acteurs les habitants et en mobilisant leur expertise dans le domaine du développement local, les centres sociaux et les espaces de vie sociale s'inscrivent aujourd'hui dans des démarches innovantes et contribuent à créer de la richesse dans les territoires.

En 2020, les structures d'animation de la vie sociale ont su faire preuve de réactivité et de créativité pour faire face à la crise sanitaire inédite liée au COVID 19, et proposer aux habitants, quelle que soit leur situation, des réponses adaptées. Cette crise a été, pour beaucoup d'entre nous, le révélateur de leur rôle fondamental sur nos lieux de vie.

Véronique CHARRETON

Co-présidente de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de l'Isère

Anne-Laure MALFATTO

Présidente de la Caf de l'Isère

Juillet 2021

DES PROJETS DE TERRITOIRE PAR ET POUR LES HABITANTS

En Auvergne Rhône-Alpes





Agréés par les Caf en 2020



1 000 000

de personnes accueillies dans les 327 centres sociaux et 125 espaces de vie sociale



256 000 000 €

mobilisés en Auvergne Rhône-Alpes





27 336 bénévoles

et 13 295 salarié.es participent à cette dynamique





Un centre social ou un espace de vie sociale permet de prendre le pouls d'un territoire »

Des valeurs fondamentales



Le respect de la dignité humaine, la solidarité, la démocratie et la laïcité sont les principes fondateurs des actions menées.

Les structures d'animation de la vie sociale ont pour socle d'intervention commun le développement du pouvoir d'agir des habitants en partant des besoins, des vécus, des idées des habitants pour apprendre, créer et construire collectivement.

DES PROJETS DE TERRITOIRE PAR ET POUR LES HABITANTS

Qu'est-ce qu'un centre social ou un espace de vie sociale?

Ce sont des **lieux de proximité**, **d'écoute**, de partage et d'échange de savoirs, à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueillent tous les habitants en veillant à la mixité sociale.

Ce sont **des lieux d'animation** de la vie sociale permettant à la population d'un bassin de vie d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Ils facilitent la vie et développent le sentiment d'appartenance à un territoire. **Ce sont des lieux ressources** pour les communes.

Ils s'adressent à tous les publics et sont au cœur d'une dynamique partenariale et de réseau : accueil des habitants, actions de prévention, soutien à la parentalité, actions culturelles pour tous, accès aux droits, parcours professionnels, formation, aides aux enfants et aux jeunes, accompagnement à la scolarité et aux pratiques numériques, développement de projets collectifs et intergénérationnels...

Elles poursuivent comme finalités de facon concomitante (CNAF COG 2018-2022):

- 1. l'inclusion sociale et la socialisation des personnes,
- 2. le développement des liens sociaux, la prise de responsabilités des usagers
- 3. le développement de la citoyenneté de proximité.

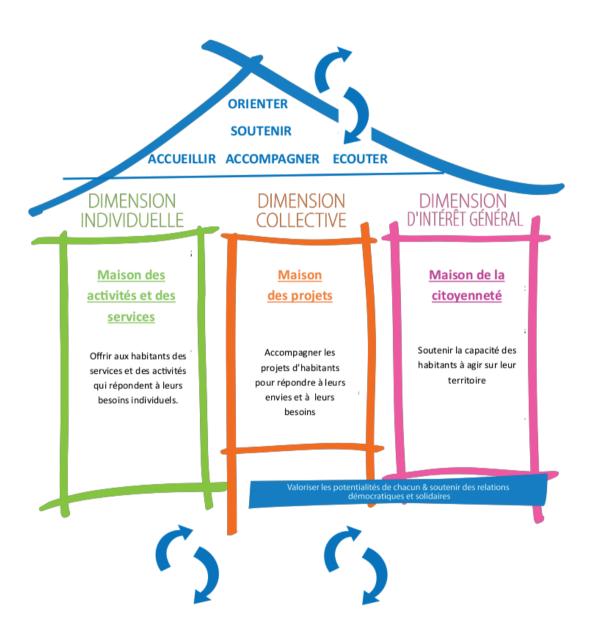


Le projet social : une démarche de qualité

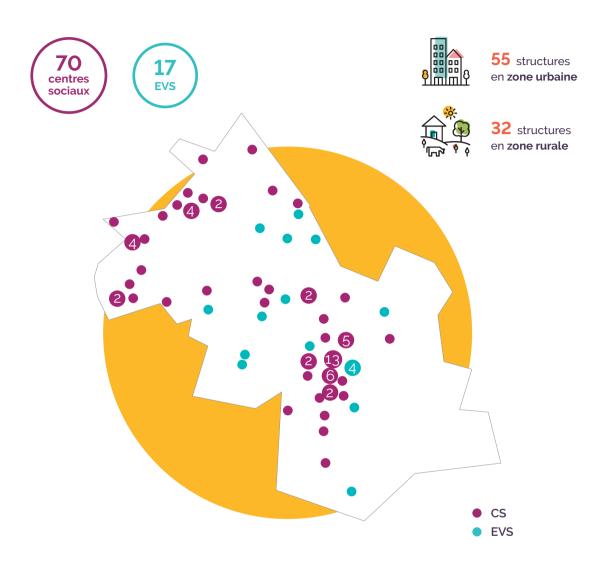
La Caf de l'Isère étudie les projets qui lui sont présentés et qui respectent une méthodologie exigeante (pilotage, rôle et rétroplanning des instances techniques et de gouvernance, diagnostic partagé des besoins du territoire, mobilisation des réseaux d'acteurs partenariaux, évaluation du projet précédent, participation effective des habitants tout au long du projet ...), un haut niveau d'ingénierie et des contraintes réglementaires (qualifications et temps de travail). La Lettre Circulaire du 20 juin 2012 confie aux Caisse d'Allocations Familiales la responsabilité d'agréer les projets sociaux de territoire

DES PROJETS DE TERRITOIRE PAR ET POUR LES HABITANTS

Les 3 dimensions du projet



APERÇU ISÉROIS



Une spécificité iséroise

Répartition par mode de gestion des centres sociaux



DES ACTEURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les centres sociaux et EVS, co-constructeurs de projets territoriaux :

- De véritables leviers pour construire une vision partagée du territoire : un diagnostic partagé avec les habitants et les partenaires du territoire tous les 4 ans, leur permettant de jouer un rôle de relai, de veille et de proximité.
- Acteurs de l'économie locale : parce que les emplois sont durables et non délocalisables. Parce que l'agrément pluri-annuel de la Caf (4 ans) permet de mener des stratégies à moyen terme pour construire de nouveaux partenariats financiers pérennes.
- Accueil et écoute de proximité, complémentaire des structures publiques : une porte ouverte et intergénérationnelle à qui cherche un renseignement, une activité, une écoute, à s'investir.
- Capacité pour coordonner et fédérer autour de projets favorisant les initiatives associatives ou de toute autre forme d'action collective, contribuant ainsi à un dynamisme de développement social en milieu rural et urbain



Ces dynamiques de territoire prennent sens à partir de bassin de vie cohérent pour les habitants.

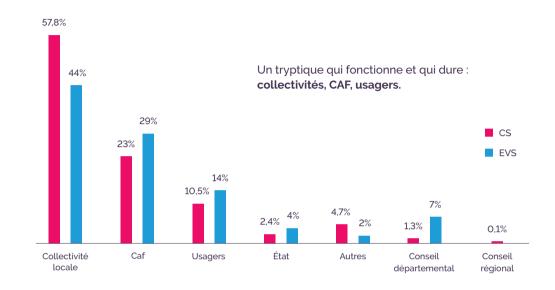
Les retombées économiques, sociales sont valorisées grâce au soutien des collectivités

Des emplois dans les territoires



DES ACTEURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES AU CŒUR DES TERRITOIRES

Financement





5 centres sociaux expérimentent et valorisent l'impact social et territorial à l'échelle de leur nouvelle intercommunalité

Les 5 centres sociaux du territoire d'EBER (Entre Bièvre et Rhône) mènent une évaluation de leur impact pour rendre visible la plus-value sociale et territoriale des projets afin d'identifier le rôle qu'ils peuvent jouer dans la proximité mais aussi pour montrer comment ils participent à une dynamique de territoire globale et interviennent en complémentarité de nombreux partenaires locaux.

La CTG: contractualiser avec les territoires

La Convention Territoriale Globale (CTG), nouveau mode de contractualisation avec la Caf, s'appuie sur une démarche fondée sur un partenariat afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires.

Elle englobe l'ensemble des thématiques essentielles sur un territoire à une échelle intercommunale. Les structures d'animation de la vie sociale embrassent toutes les thématiques essentielles sur son territoire d'intervention.

Elles ont cette capacité à travailler ensemble, à réunir les compétences d'un territoire et à responsabiliser les acteurs. C'est pourquoi elles sont très bien placées pour participer à la co-construction d'un projet de territoire intercommunal.

LA PARTICIPATION HABITANTE COMME LEVIER D'ACTIONS ET D'INIATIVES LOCALES

La participation des habitant-e-s est une pratique ancrée et expérimentée dans les centres sociaux et EVS.

Il s'agit également d'un point réglementaire fondamental de l'agrément délivré par la Caf.

- Activateur du pouvoir d'agir de tout habitant, usager, citoyen, le Centre Social/EVS accompagne l'autonomie progressive des habitants en partant de leur vécu, de leurs préoccupations, de leurs besoins, leurs savoir-faire.
- Pépinières de projets d'habitants : ce sont des fabriques des possibles. Pouvoir rencontrer d'autres personnes qui partagent des envies. Apprendre, créer et construire ensemble. Agir collectivement.
- Moteur incontournable dans la construction du projet social, les habitant-e-s sont partie intégrante des instances de pilotage

Bénévolat



5 473 bénévoles

3 873 bénévoles d'activité réguliers ou occasionnels

1600 bénévoles administrateurs

63 bénévoles par structure en moyenne

190 873 heures de bénévolat soit 28h par an et par bénévole en moyenne

« Le centre social, c'est un outil pour les habitants et animé par eux » : le comité d'habitant du centre social de La Côte Saint André se structure.

Le comité d'habitants a su trouver sa place dans un maillage local complexe et l'impact sur la gestion de la ville est palpable. « Le travail conjoint entre habitants, centre social et municipalité génère de la démocratie participative : les habitants ont été associés à la réflexion sur le devenir d'un jardin, le centre social a porté l'organisation d'une fête populaire [...] donnant envie aux bénévoles d'intégrer davantage la culture dans le projet social [...]. », commente le Maire de la Côte Saint André (extrait du C'est Possible! n° 15 "centres sociaux, au coeur de la vie locale.")

Initiatives habitantes



+300 initiatives/collectifs soutenus touchant 1830 personnes

32 associations créées en 2019 émanent du centre social

Un collectif d'habitant-es propose tous les mois aux Échirollois des produits alimentaires issus de circuits courts :

Suite à l'arrêt du projet « paniers solidaires » qui ne répondait plus aux attentes, des habitant-es des maisons des habitants d'Echirolles s'organisent en autonomie pour un projet d'achats groupés permettant d'acheter en grosse quantité à prix réduit des produits locaux de qualité. Le Collectif Domaine des 3 Pignardes est créé, porté par l'association C.A.P.O' ESSARTS.

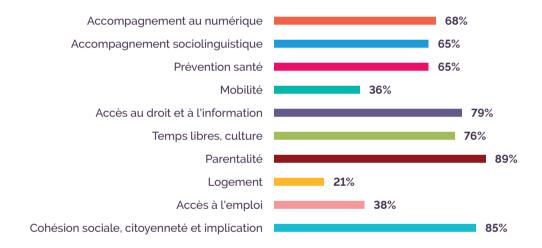
Le Collectif est en lien direct avec les producteurs. Les habitant-es se sont organisés (communication, lien avec les producteurs, retraits des commandes...). Depuis février 2020, 11 commandes ont été passées, concernant entre 9 et 32 personnes pour chaque commande. En cumulé, ce sont près de 200 kg de cerises, 200 kg de noix, 400 kg de pommes, 1 tonne de pommes de terre... auprès des mêmes producteurs.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES

Le Centre Social/EVS, c'est :

- Une capacité à aller vers les habitants qui ne viennent pas naturellement à lui, à investir leurs espaces de vie : école, marchés, rue... pour être à l'écoute de toutes les préoccupations du territoire.
- Un savoir-faire pour aller collecter la parole des habitants et des partenaires enrichissant, complétant ainsi des diagnostics territoriaux avec la vision des acteurs qui vivent, travaillent dans les territoires.

Agir sur des questions sociales

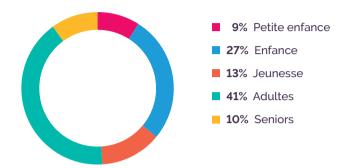




70% des centres ont impulsé une réflexion autour du développement durable et mènent des réflexions avec les habitants.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES

Un accueil tout public







74% des structures organisent des actions intergénérationnelles



COVID-19 : Adaptation, réactivité, les centres sociaux et EVS, un vrai relai auprès des habitants

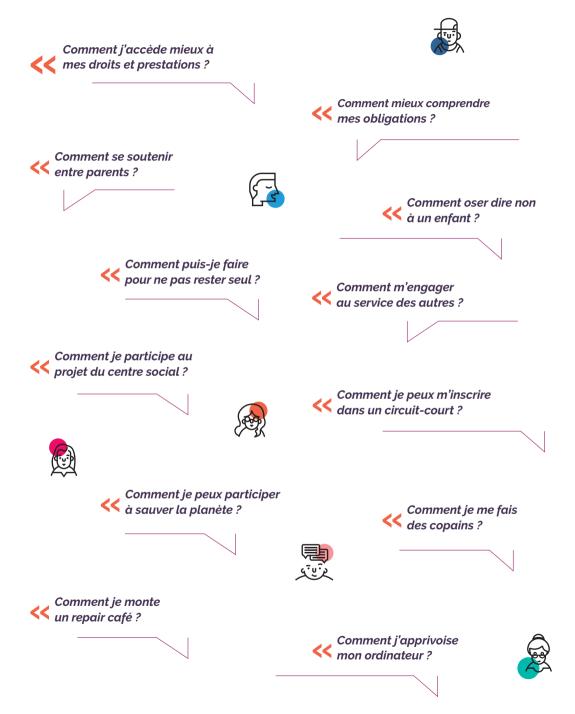
Dès les premières annonces, les centres sociaux et EVS se sont totalement et immédiatement adaptés au confinement. Leurs portes sont restées « virtuellement » ouvertes pour aider la population à faire face à cette situation inédite :

- Compréhension et acceptation des mesures, aides matérielles, prêt de livres et tablettes,
- Permanences d'écoute et de soutien pour les personnes en détresse,
- Présence dans les quartiers, mise à disposition de solutions adaptées,
- Ajustement des pratiques et développement des outils contributifs.

Sans l'aide du centre social, nous aurions totalement sombré »

Le centre social nous a permis de penser l'après-confinement »

PRÉOCCUPATIONS D'HABITANTS



PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau Caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.senacs.fr

Coordonnées

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de l'Isère :

fcsisere@amail.com

Référents territoires :

secretariat-interventions-sociales.cafisere@caf.cnafmail.fr

FICHE NATIONALE

- → Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF
- → Un co-pilotage local entre le réseau des Caf et des centres sociaux
- → Une ouverture à l'ensemble des espaces de vie sociale dès 2018

CENTRES SOCIAUX



centres sociaux agréés Caf

77%

en zone urbaine 23%

en zone rurale

ESPACES DE VIE SOCIALE



EVS agréés Caf 41%

en zone urbaine 59%

en zone rurale



63000 salariés

+ de 7200 salariés représentant en moyenne 2,9 ETP par structure

+ de 112000

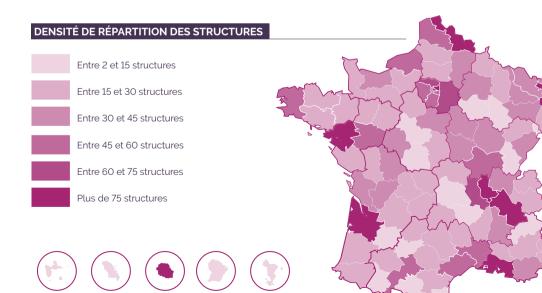
bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière + de 29000

bénévoles à la gouvernance des gestions associatives + de 40 500

bénévoles d'activités

+ de 11000

bénévoles administrateurs





SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX WWW.senacs.fr



